

.....

À

.....

Le / /

N° de Compte :

N° SIRET :

Objet : Cotisation URPS

Madame, Monsieur,

Je viens de recevoir le calendrier prévisionnel de mes cotisations.

Or, en tant que médecin remplaçant(e), et conformément à l'article R.4031-43 du code de la santé publique, décret n°2010-585 du 2 juin 2010 relatif aux Unions Régionales de Professionnels de Santé, je ne suis pas redevable de la cotisation à cet organisme.

Merci donc de bien vouloir procéder à la correction de ce calendrier.

Par ailleurs, je suis étonné(e) de devoir vous faire la remarque chaque année, alors que ma situation professionnelle n'a pas changé. Pourriez-vous s'il vous plaît faire remonter l'information afin de tenter d'améliorer vos services et d'ainsi éviter de léser les médecins remplaçant(e)s moins attentif(ve)s ?

Bien à vous,



Snjmg

Syndicat National des Jeunes Médecins Généralistes

33 avenue Édouard Vaillant 92150 Suresnes • info@snjmg.org • www.snjmg.org